

**DEMANDE DE BRANCHEMENT A L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**
(Eaux usées industrielles)

Demande d'autorisation de raccordement
(À remettre à la CCPEVA)

Je soussigné (NOM / PRENOM) :

ADRESSE (du domicile habituel) :

N° TELEPHONE :

Demande pour l'immeuble situé :

(Ce tableau doit être impérativement complété dans sa totalité)

Lieux des travaux :	Habitation existante	
	Habitation neuve	
	Nombre de logement	
	Local commercial	
Section : Parcelle(s) :	Restaurant / Hôtel	
N° de Permis de construire :	Etablissement industriel	
N° de Déclaration préalable – Permis d'aménager :	Stationnement nb de place	
	Autres	
Nombre de lots :		

L'autorisation de :

Créer un branchement particulier au réseau public d'assainissement (branchement neuf)

Ou

Me raccorder au réseau public d'assainissement (branchement déjà existant)

Et de

Déverser mes eaux usées domestiques vers le réseau public d'assainissement.

(À cocher dans tous les cas)

Travaux réalisés sous le domaine public **ET/OU** sous le domaine privé

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intercommunal d'assainissement et m'engage à faire réaliser les travaux conformément à celui-ci et aux normes en vigueur.

Je joins **obligatoirement** un plan masse, un profil en long et tout autre document permettant une bonne connaissance des travaux à réaliser.

En cas d'obligation de passer par une servitude de passage, celle-ci devra être **obligatoirement** jointe à la demande.

Fait à _____

Signature du propriétaire

Le _____

Nom de l'entreprise agréée

Cachet de l'entreprise

Partie réservée au service

Date de réception de la demande le :

_____/_____/_____ Numéro / Commune / Année

Dossier complet :

oui non

Plan de situation :

oui non

Profil en long :

oui non

Autres documents (servitude, ..) :

oui non

Le :

ETAPE 1: L'autorisation de raccordement

Je soussignée, la Présidente de la Communauté de Communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance, déclare avoir reçu le dossier complet de demande de raccordement à l'assainissement collectif.

Le pétitionnaire est autorisé / non autorisé à se raccorder au réseau public d'assainissement collectif. (Ce raccordement est obligatoire en système séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées et les eaux pluviales doivent être séparées.)

Observation : _____

Fait à Publier, le _____
La Présidente

ETAPE 2: La réception avant remblaiement

Le branchement doit obligatoirement être contrôlé par un agent mandaté par la Communauté de Communes, avant remblaiement des tranchées . Ce contrôle **doit être demandé par le pétitionnaire** à la Communauté de Communes, au moins 72 heures avant le remblaiement.

Système Séparatif: OUI / NON
Boite de branchement et/ou syphon et raccordement en fil d'eau: OUI / NON
Implantation de la boite de branchement sous le domaine public: OUI / NON
Diamètre canalisation publique: _____ Canalisation privée _____

LE RACCORDEMENT EST: CONFORME AU REGLEMENT INTERCOMMUNAL
 NON CONFORME

Fait à Publier, le _____
La Présidente

ETAPE 3: Le test des écoulements

Ce test est impératif afin de finaliser votre raccordement. A l'issu de ces tests il vous sera delivré un certificat de contrôle qui attestera du bon fonctionnement de votre branchement. Ce contrôle doit être demandé par le pétitionnaire à la Communauté de Communes, **dès votre entrée dans les lieux.**

ECOULEMENT CONSTATE OUI NON

Fait à Publier, le _____
La Présidente